

Nous détachons d'une lettre trop aimable de M^{me} Chapleau le passage suivant, que nous ne pouvons nous abstenir de citer dans toute son indulgente partialité :

SPENCER WOOD, 25 Nov. 1893.

Je voudrais prendre place à ce "COIN DU FEU" où je vous admire. C'est là et pas plus loin, croyez m'en, que nous, femmes, devrions aller quand les soins du foyer, la charité à faire, les douleurs à soulager, nous laissent des loisirs à occuper. A ce COIN DU FEU nous pouvons réchauffer, éclairer, rayonner même quand le génie nous a touchées de son aile. Pourquoi vouloir aller nous jeter dans la fournaise politique, d'où nous sortirions calcinées peut-être, et pour le moins noircies !

Quant à moi, j'abhore les éclaboussures, et je suis d'avis qu'il n'y a que les hommes qui peuvent, sans se compromettre, descendre dans la rue.

Et au risque d'encourir le reproche d'égoïsme, je vous avoue franchement que j'aime mieux régner que gouverner.

Veillez me croire, Madame,

Votre bien dévouée,

Mary L. Chapleau.

J'ai obtenu de M^{me} Desjardins la permission de publier la trop modeste réponse où elle se refuse, et qui est un très spirituel argument contre la cause en question :

Chère Madame,

J'ai reçu votre lettre me demandant mon opinion sur la question du suffrage féminin en politique.

Je dois vous dire que la direction de ma maison et les soins que requièrent mes nombreux enfants m'ont empêchée jusqu'à présent d'ambitionner au foyer autre chose que le bonheur domestique.

Je laisse volontiers à mon mari le souci d'exercer les droits politiques pour le compte des deux, heureuse de mon côté si, par l'exercice de mes droits de maîtresse de maison, je puis lui assurer une vie agréable et donner à mes enfants l'éducation nécessaire et le bien-être.

Les questions d'économie domestique absorbent assez mon attention pour me faire oublier celles de l'ordre politique.

Je me déclare donc en toute humilité, chère Madame, tout à fait incompétente à me prononcer sur la question du *suffrage féminin en politique*.

Croyez-moi bien, Madame,

Votre toute dévouée,

Hortense B. Desjardins.

19 novembre 1893.

Quand elle a accompli ses devoirs d'épouse et de mère, la femme ne peut disposer d'assez de temps pour étudier à fond les questions compliquées de la politique.

Je crois à son influence et à l'efficacité de sa participation dans les conseils des nations, mais je crois aussi que la meilleure manière d'exercer cette influence est celle de la femme forte de l'Evangile : son mari qui jugeait aux portes de la ville se distinguait par la sagesse de ses décisions.

Le pouvoir occulte de la femme instruite et éclairée a de tout temps produit ses bons effets. Et combien le rôle de modeste Egérie convient à sa frêle et gracieuse organisation.

Hersélie T. Marchand.

LETTRE DE M. PAUL BOURGET.

Le 15 novembre 1893.

Vous me posez, madame et chère confrère, une question très embarrassante. Je vous avoue que je ne comprends pas quelle étrange ambition peut porter les femmes à réclamer le droit de vote, comme en général tous les droits qui tendent à les faire *pareilles* à l'homme dans la vie sociale et politique. Ce que nous rêvons d'une *mère*, d'une *sœur*, d'une *épouse*, d'une *fille*, dans le sens idéal de ces mots, est si peu conciliable avec les promiscuités brutales et les rudesses d'une candidature et d'une élection ! Le vers célèbre du poète :

Elle resta chez elle et fila de la laine..

ne cessera pas, je crois, d'être la devise secrète des plus délicates et des meilleures. Cela dit, je n'aperçois pas une bonne raison pour priver les femmes de ce droit de vote si elles le réclament,